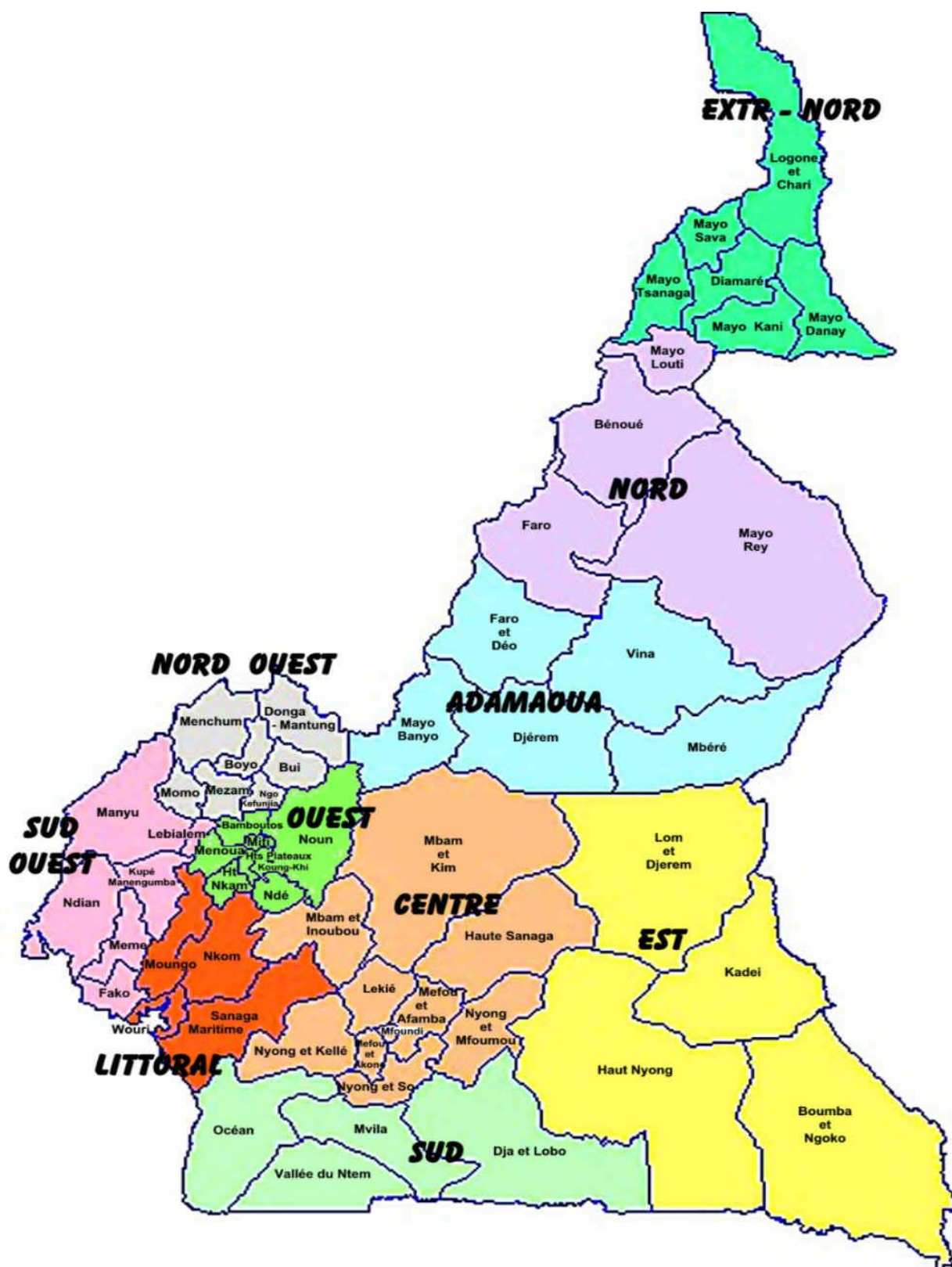




CAMEROUN

LIVRE BLANC

PARTICIPATION DE LA DIASPORA CITOYENNE DE FRANCE AU GRAND DIALOGUE NATIONAL

**Renforcement du rôle social,
politique, économique, culturel et
stratégique
de la Diaspora
au service de l'émergence à l'horizon 2035**

**Avancées institutionnelles
et
Perspectives de développement**

**À l'attention de Son Excellence Paul
BIYA Président de la République du
Cameroun**

**À l'occasion du Dialogue National du 30
Septembre au 4 Octobre 2019 à Yaoundé**

Préface

Lors de son adresse à la Nation, le 10 Septembre 2019, Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun a lancé, je cite.

«Un grand dialogue national qui nous permettra, dans le cadre de notre Constitution, d'examiner les voies et moyens de répondre aux aspirations profondes des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mais aussi de toutes les autres composantes de notre Nation».

Développant son propos, le Président Paul BIYA a invité la diaspora camerounaise à apporter sa contribution sur les différents thèmes qui le constituera.

Avant toute chose nous tenons à féliciter S.E Paul BIYA pour toutes les actions qu'il a institué et qui ont montré leurs résultats tangibles dans la restauration de la paix dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest parmi lesquelles :

- La Commission du Bilinguisme et du Multiculturalisme ;
- La Commission de Démobilisation, de Désarmement et de Réinsertion ;
- Les mesures sociales en faveur du recrutement d'enseignants d'expression anglophone et d'auditeurs anglophones etc...

Dans ce document seront relevés les solutions aux problèmes de la diaspora qui ont conduit une partie de ses membres aux dérives que l'on observe depuis quelques temps: financement du terrorisme, saccage des représentations diplomatiques, harcèlement des autorités camerounaises à l'étranger, radicalisation des personnes, création des groupuscules « terroristes » en l'occurrence la BAS (Brigade Anti Sardinards), haine dans les réseaux sociaux, sabotages des prestations culturelles des artistes, violences physiques sur ceux qui apportent leur soutien au Président Paul BIYA...

Ces propositions de solutions pourraient permettre d'apaiser les tensions avec la diaspora qui se sent marginalisée, ignorée et même méprisée. De ces sentiments sont nés de grandes frustrations qui ont conduits à toutes les dérives sus-citées.

Nous essayerons également à travers ce document d'apporter notre contribution avec des propositions dans la résolution de la crise dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

LA DIASPORA ET LA CRISE DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST

La diaspora est interpellée parce qu'elle est un acteur important de la crise. Il a été constaté que c'est une grande partie de celle-ci qui finance la crise actuelle que nous vivons dans les deux régions; c'est elle qui donne différents mots d'ordre aux groupes armés sur le terrain; c'est elle qui fait du lobbying à travers le monde pour la sécession et la diabolisation du gouvernement et de son action, etc.

Ce dialogue initié par le Président de la République doit nous ramener à la paix :

Une commission pardon et réconciliation.

La diaspora est donc invitée pour dire et apporter des solutions pour sortir de la crise. Son implication négative dans la crise étant certainement due aux frustrations qu'elle subit, lesdites frustrations devraient être portées à l'attention des pouvoirs publics, avec des propositions pour y remédier.

Les solutions proposées par la diaspora dans le cadre de cette crise sont ainsi listées :

- Grandir ensemble en humanité

Les critiques ne doivent pas nous éloigner de ce que nous avons de grand à accomplir au cours de ce moment initié par notre Chef de l'état. Il faut tourner la page des drames, ouvrir celle de la paix, de l'unité, du pardon, de la réconciliation et continuer la vie sur de nouvelles bases. Le pardon est la porte qui conduira à la réconciliation. Nous devons accepter, frères et sœurs du Nord-ouest et du Sud-ouest, de nous repentir des méchancetés, des mauvais traitements, de l'intolérance et de la haine qui nous ronge.

- Le bilinguisme : une grande richesse.

Le Cameroun est un pays bilingue. Il appartient à nos populations de s'approprier cette richesse linguistique, Aux institutions de traduire cette réalité sur le terrain.

Alors laissons place à l'application plutôt que s'étendre sur les paroles. Chaque établissement scolaire dès la maternelle doit dispenser des cours en anglais ou en français

- Agir face à l'urgence sociale :

- Répondre à l'urgence sécuritaire en renforçant le dispositif de nos forces de défense dans les deux régions avec tous les accompagnements nécessaires (Installations, salaires revus à la hausse, primes de risques, etc....).

- Répondre à l'urgence économique et financière. Des mesures ont été récemment prises pour alléger les charges pécuniaires des entreprises installées dans nos zones sinistrées. A l'exemple du décret rendu public le 2 septembre 2019 par le Premier Ministre Joseph Dion Ngute, les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont officiellement déclarées « zones économiquement sinistrées ».

Pour accélérer le retour des déplacés du Nord-ouest et du Sud-Ouest et leur réintégration, nous proposons de faire un effort budgétaire en allouant 4% de notre budget à ce processus et 2% à la région de l'Extrême-Nord qui continue de subir les affres de Boko Haram. Nous sommes conscients que les autres régions ont aussi leurs problématiques. Celles-ci trouveront des réponses dans les mesures communes ci-après.

- Accélérer la décentralisation

La diaspora pense que l'Etat a pris du retard pour la mise en place de la décentralisation qui nous pensons est une chance pour le Cameroun qui a connu un dépeçage de son territoire depuis 1888. Tous ces événements subits par nos ancêtres ne devraient pas nous éloigner de la recherche permanente de notre unité. Il est donc urgent aux vues de la situation d'une mise en place effective des collectivités territoriales dotées de pouvoirs politiques, économiques et sociales et où les représentants seront élus.

- Restauration des valeurs morales auprès de la Jeunesse.

- Réarmer les cours d'éducation civique et de citoyenneté.

Il est important de mettre l'accent sur les cours d'éducation civique afin que chaque jeune réapprenne la notion de Citoyenneté.

- Renforcer les emplois.

Le chômage et le désœuvrement sont des maux qui entraînent la délinquance.

- Mettre en place une véritable politique d'employabilité.

- Création d'une commission pardon et réconciliation et le recensement de victimes en vu de la reconstruction.

LA DIASPORA, SON RÔLE ET SES DOLÉANCES

Dans une approche innovante, ce livre blanc soumis à l'appréciation du Chef de l'Etat, est destiné à mieux articuler les doléances, en les situant davantage dans leur contexte, faisant ressortir de manière dynamique les avancées pour mieux étayer le chemin qui reste à parcourir.

La diaspora camerounaise de France a donc choisi de continuer dans la pédagogie, l'explication, le dialogue, la mise en évidence des bienfaits d'une relation encore plus resserrée entre la diaspora et la mère patrie. Les exemples des diasporas juive, italienne, malienne, sénégalaise, portugaise sont là pour témoigner que la diaspora n'est pas un danger mais au contraire une richesse.

Il est vrai, face aux défis nationaux et aux contraintes de divers ordres, les choix gouvernementaux ne peuvent permettre une mise en œuvre immédiate, une réalisation comme par un coup de baguette magique, de l'ensemble des doléances et des propositions de la diaspora. Toutefois, notre message est clair : la diaspora veut prendre toute sa part dans la stratégie d'émergence en étant reconnue comme une composante à part entière de la Nation, notre maison commune du Cameroun.

Depuis quelques années, l'action diplomatique principalement orientée vers le suivi, la dynamisation et le renforcement des liens privilégiés de coopération entre la France et le Cameroun, la représentation et la défense des intérêts du Cameroun, la protection des ressortissants et le déploiement auprès de l'UNESCO et de l'Organisation internationale de la francophonie, s'est agrémentée d'une approche dite de proximité.

Ce concept fait une large place à la mobilisation, à la concertation et à l'action en lien avec la diaspora dans un double but : un encadrement plus conséquent, organisé et performant ; une valorisation effective des compétences de la diaspora au service du développement du Cameroun.

En se greffant à cette donne favorable à la visibilité de la diaspora, ouvrant des perspectives nouvelles, ce dialogue actif vise à parler d'une voix cohérente, à relayer à diffuser un discours responsable aux camerounais auprès desquels circulent souvent des informations erronées, coordonner les initiatives et les stratégies de communication internationale visant la défense de l'image et des intérêts du Cameroun, systématiser les séances de travail. Les résultats enregistrés permettent de tirer des enseignements pertinents et de mieux renforcer la donne.

De nombreuses doléances adressées au Chef de l'Etat dans ont trouvé écho. Ainsi, le Livre Blanc se positionne ici sur deux axes complémentaires :

- Prôner pour « une diaspora responsable », c'est-à-dire capable de s'organiser, de se différencier des groupuscules extrémistes tels que la BAS, de sortir des campagnes de dénigrement et de désinformation sur l'Etat camerounais, et ses responsables, pour apporter des réflexions et des réponses judicieuses aux problèmes pratiques des camerounais en France et au Cameroun
- Être porteur des attentes des camerounaises et camerounais de France, permettant de favoriser l'ancrage de ceux-ci et de celles-ci au sein de la grande communauté camerounaise afin de former une seule et unique nation. Les camerounais de l'étranger ne doivent pas être considérés comme une nation à part mais comme une part entière de la nation.

❖ Une évolution positive sur le plan institutionnel

La diaspora communie de façon plus résolue avec la Nation. Les avancées sont nombreuses, prolongées par l'action du gouvernement sous l'impulsion du Chef de l'Etat.

❖ L'intérêt historique et politique de l'appel de juillet 2009

Lors de son passage à Paris en 2009, SE M. Paul BIYA prenait fait et cause pour l'une des revendications les plus anciennes de la diaspora. Il déclarait : « En ce qui vous concerne, là où vous exercez votre activité, en France ou ailleurs, je voudrais que vous sachiez que je suis informé du caractère industriel de vos communautés, et pour beaucoup, du haut degré de compétence dont vous faites preuve. Vous faites ainsi honneur au Cameroun, et je tiens à vous en exprimer toute mon appréciation.

J'ai pris bonne note de vos doléances et de vos souhaits concernant notamment votre participation au prochain vote électoral et aussi le problème de la double nationalité. Ils ont retenu mon attention et feront l'objet d'un examen objectif et rapide en vue d'y apporter des réponses adéquates ».

Un second appel, plus global, épousant les enjeux nouveaux et en droite ligne de la trajectoire nouvelle du Cameroun, après celui de 1983, lancé à Paris par le président Paul Biya, exhortant les Camerounais, enfermés dans le carcan de l'opposition politique à rentrer librement afin de faire valoir leurs opinions et contribuer à l'évolution du pays.

❖ **L'expérience du vote des camerounais de la diaspora**

Suite à une loi historique, adoptée par l'Assemblée nationale le 13 juillet 2011, le Chef de l'Etat par le décret du 08 août 2011 a ouvert le vote à l'élection présidentielle à la diaspora. Le déploiement du Ministère des Relations extérieures à travers le Réseau diplomatique a permis, aux côtés d'Elecam, dont les démembrements ont été installés avec succès, une organisation matérielle remarquable, assouplissant diverses procédures consulaires afin de mobiliser grandement les camerounais de la diaspora aux deux dernières élections présidentielles.

❖ **Une implication plus décisive du gouvernement**

Assurément, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, le gouvernement dans son ensemble s'est déployé à plusieurs niveaux, mobilisant de nombreuses ressources, à travers des actions, des événements et des projets structurels. Différents départements ministériels ont depuis quelques années engagé des contacts, pris des initiatives et mené divers projets incités par une diaspora positive, entreprenante, industrieuse et résolument patriote.

Comme l'avait si bien rappelé le Ministre des Relations extérieures, « la conduite de la Diplomatie Camerounaise, au cours de la période récente, intègre, bel et bien, ces préoccupations, qui se combinent dans l'exigence et l'option d'une plus grande prise en compte du rôle socio-économique et politique de la diaspora dans la stratégie nationale de développement. Monsieur le Président de la République a clairement affiché cette volonté politique, à l'occasion de sa rencontre historique avec les Camerounais de la Diaspora, au cours de sa dernière visite officielle en France, en juillet 2009. Depuis lors, le Gouvernement a initié des actions qui augurent des perspectives nouvelles dans la valorisation et l'implication de la Diaspora Camerounaise à la stratégie nationale de développement »

Par décret présidentiel, daté du 22 avril 2013, un nouvel organigramme, traduisant une vision plus moderne et une organisation plus efficace du Ministère des Relations extérieures a consacré la naissance d'une direction dédiée aux Camerounais de l'étranger. La Direction des Camerounais à l'étranger, des étrangers au Cameroun est dotée d'attributions dans les domaines suivants : les questions migratoires et des réfugiés, la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de gestion, de promotion et de protection sociale et juridique des Camerounais à l'étranger.

Elle s'occupe aussi de suivre et d'élaborer des politiques et stratégies en vue de la participation des Camerounais de l'étranger au développement politique, économique et social du pays, en collaboration avec les autres administrations concernées. Les rapatriements de dépouilles mortuaires, les évacuations sanitaires, le suivi des événements heureux ou malheureux affectant la diaspora camerounaise sont également de son ressort.

❖ Des préoccupations structurelles pertinentes

Si certaines avancées ont été obtenues, un chemin reste à parcourir. Ces préoccupations couvrent un spectre large de domaines.

✓ **La création d'un département ministériel consacré aux Camerounais de l'étranger**

De la Division des Camerounais de l'étranger à la création d'une Direction à la faveur du dernier organigramme du Ministère des Relations extérieures, nous saluons une évolution graduelle. L'expérience de la nouvelle structure servirait, nous l'espérons, à mieux asseoir l'action d'un futur département ministériel dont le Chef de l'Etat pourrait juger de l'opportunité en s'appuyant sur des évolutions positives de pays africains disposant de ministères, de secrétariats d'Etat ou de Commissariats, contribuant à renforcer l'importance politique de la diaspora.

✓ **La mise en place d'une Instance représentative des camerounais de l'extérieur**

Les associations camerounaises ont depuis plusieurs années développé un réseau dense et dynamique à travers l'Europe et différents pays d'accueil des camerounais de l'extérieur. A l'exception de celles qui se muent en pourfendeurs du régime, s'enfermant dans un activisme protestataire, ces organisations contribuent à l'encadrement de la communauté, l'animation culturelle et de façon plus marquée au développement du Cameroun, dans les zones rurales, via des projets réalisés dans les domaines de la santé, de l'éducation et des actions de coopération.

Ce tissu associatif agit malencontreusement sans coordination, de façon éparse et très atomisée. Cette situation entraîne une déperdition d'énergie, de ressources et de talents. Résultats : une faible synergie, des actions nébuleuses, l'absence de coordination du réseau diplomatique et une visibilité peu accrue.

Face à cette situation, il serait pertinent de mettre en place une instance représentative des camerounais de l'extérieur, assurant l'interface entre les pouvoirs publics et la diaspora dont les attributions couvriraient une diversité de domaines, portant notamment sur la coordination de l'action associative, le renforcement des capacités et le suivi des actions structurelles concernant la contribution de la diaspora à l'émergence du Cameroun.

Elle s'inspirerait de structures semblables à l'exemple de l'Assemblée des français de l'étranger, du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur ou des Marocains résidents à l'extérieur dont la structurelle organisationnelle, l'activité et les projets sont développées en lien avec les gouvernements respectifs de ces pays.

✓ **La concrétisation des études sur la mise en place de la double nationalité**

Evoquée dans son discours de juillet 2009, la question de la double nationalité prend au fil des années, à la faveur de controverses, de faits d'actualité et de situations juridiques cruciales, une importance certaine.

Face aux diverses exceptions notamment la nationalité sportive, le maintien de la nationalité camerounaise des femmes ayant acquis une autre nationalité par le mariage, la double nationalité de personnalités de premier plan au Cameroun, il nous semble judicieux de solliciter un arbitrage favorable du Chef de l'Etat, permettant une évolution législative dont la consécration serait la modification du Code de nationalité, excluant en l'état la possibilité de se prévaloir d'une double ou d'une plurinationalité.

Cette modification pourrait être rigoureusement encadrée afin de prévenir des situations relatives aux conflits entre deux états, l'admission à certaines fonctions et au domaine sécuritaire à l'exemple de la pratique en vigueur dans divers états favorables à la plurinationalité.

✓ **La mise en place d'une Maison des Camerounais**

La dynamique associative, la virtuosité artistique et la vitalité culturelle incarnées par la diaspora dans divers pays et en France notamment est un levain puissant pour la mise en place des Maisons des Camerounais de l'Etranger en lien avec le Réseau diplomatique et le Gouvernement. Ces lieux pourraient assurer un relais sur les plans administratif, culturel et communicationnel à travers la mise en place de guichets d'information juridique, économique et sociaux, permettant une meilleure information sur la marche du Cameroun, les opportunités d'investissement, les cadres juridiques dans domaines divers et une expression plus aboutie, plus ample et efficace des talents culturels des camerounais de la diaspora.

✓ **La mise en place des facilitations administratives**

Afin de faciliter les démarches douanières, juridiques, économiques, culturelles et les actions de coopération initiées par les camerounais de l'extérieur, il serait judicieux de favoriser la mise en place de structures de facilitation, de rapprochement et d'accompagnement :

- **La création de consulats dans les grandes villes françaises ayant une importante communauté camerounaise à l'exemple des agglomérations de Lille, de Lyon et d'autres. En effet, en raison de l'existence de deux consulats (Le Consulat général du Cameroun à Paris et le Consulat de Marseille), couvrant de vastes territoires, les camerounais sont très souvent obligés de se déplacer à Paris pour des formalités administratives. Cette situation est préjudiciable en divers points, obérant des situations professionnelles, familiales et sociales. Un dispositif de**

type « consul honoraire » n'entraînant pas de charges importantes pour l'Etat pourrait constituer une alternative.

- **La création d'un guichet unique de facilitations permettant d'informer et d'accompagner les camerounais désireux d'investir, d'effectuer des opérations douanières, de bénéficier d'avantages fiscaux et d'un accompagnement conséquent dans le cadre de la mise en place de projets de coopération décentralisée.**
- ✓ **La valorisation des compétences auprès des institutions nationales, des commissions techniques gouvernementales, du Réseau diplomatique, des organismes et agences spécialisées ainsi que des entreprises publiques et para-publiques**
- ✓ **Prévoir un quota de places pour la diaspora à tous les concours nationaux. Ce qui contribuerait à ramener certaines compétences**
- ✓ **Accompagner des opérateurs économiques de la diaspora en favorisant l'accès au crédit pour des projets locaux afin qu'ils puissent participer à la lutte contre chômage et la délinquance sociale.**

Il existe des compétences et des talents de grand standard au sein de la diaspora dont la valorisation pourrait trouver un débouché de façon permanente ou ponctuelle à travers des actions de collaboration, des missions, des consultations et la commande des études pour le compte d'institutions, de structures gouvernementales, de collectivités locales décentralisées, d'organismes publics et de missions diplomatiques.

Cette valorisation de compétences, sur la base d'un annuaire à l'exemple de celui constitué via le site des services du Premier Ministre et/ou de celui projeté dans le cadre du Forum des compétences de la diaspora (DAVOC), ou encore du FODIAS permettrait en mettant en exergue des expériences significatives et des savoir-faire singuliers, un transfert de connaissances, une circulation de pratiques innovantes et de méthodes modernes dont bénéficierait les structures visées.

Cette dynamique se traduirait par les initiatives suivantes :

- La création d'une base de données nationales des compétences
 - La mise en place d'une couverture santé universelle qui sera accessible à tous les camerounais et instituer une vraie politique managériale des hôpitaux qui obligerait les responsables à mettre l'homme véritablement au centre de leurs préoccupations.
 - La facilitation du retour des médecins dans les zones rurales afin de renforcer les capacités de la carte sanitaire ainsi que des ingénieurs de haut niveau
 - L'accompagnement des programmes agricoles.
 - La création d'un guichet dédié au retour et à la circulation des compétences
 - L'accompagnement par la diaspora du développement numérique et de la promotion des énergies renouvelables au Cameroun.
-
- ✓ **Instituer la représentation des camerounais de l'extérieur aux instances nationales en leur créant la possibilité de postuler à la députation et aux sénatoriales. Ce qui permettra par voie de conséquence, d'impliquer davantage et de façon démocratique, les Camerounais de l'étranger dans la vie politique nationale.**

L'accompagnement de la coopération

➤ Accompagner et renforcer la coopération décentralisée

La coopération décentralisée entre le Cameroun et la France se développe au fil des ans, à travers la mise en œuvre de projets de développement complétant le dispositif de coopération entre ces deux partenaires privilégiés. Elle s'est renforcée sur le plan institutionnel depuis 1990 de la signature d'une convention, de la tenue en 2001 d'un forum sur la coopération décentralisée France-Cameroun et la définition réglementaire camerounaise de la coopération décentralisée à la faveur d'un décret du Premier ministre en date du 26 avril 2011. Cette action pourrait être effective par la multiplication des différents types de visas

- 1 an familial
- 2 ans opérateurs économiques

Décisive dans l'accompagnement de la décentralisation, cette forme de coopération liant les collectivités locales des deux pays, recèle d'un potentiel de choix afin de mobiliser des ressources humaines et financières et renforcer le développement local.

Le rôle du réseau associatif de la diaspora aux côtés des pouvoirs publics est de favoriser un meilleur déploiement de la coopération décentralisée à travers la tenue régulière des forums, la mise en place d'un annuaire et d'un guide des procédures, l'intégration de structures internationales de coordination, la création d'un groupe pays Cameroun au sein des Cités Unies de France, structure regroupant des collectivités locales françaises engagées dans des programmes de coopération décentralisée, un suivi dédié au sein des missions diplomatiques

➤ Susciter, coordonner, diversifier et renforcer l'action des associations

Cette action permettrait au Réseau diplomatique de mieux encadrer les initiatives, éviter les doublons, faciliter l'action et mieux informer les associations sur les cadres juridiques en vigueur

- Accompagner et renforcer de façon originale, festive, populaire et créative la célébration des fêtes et célébrations nationales notamment la fête de la jeunesse, les célébrations de l'indépendance, de la réunification et de l'unification.
- Mobiliser les associations sportives de la diaspora regroupant des sportifs et anciens sportifs de haut niveau afin de soutenir de manière concrète et structurelle le mouvement sportif national à travers notamment la construction des infrastructures, la fourniture d'équipements, l'organisation des stages et cycles de perfectionnement, l'obtention de bourses.
- Mettre en place un annuaire et un référentiel des associations et organisations de la diaspora afin de renforcer leur visibilité, les synergies, la coordination des actions de coopération.

L'accompagnement de l'émergence

En tirant les leçons de la mise en œuvre de sa première stratégie de réduction de la pauvreté, le Gouvernement a entrepris, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, pour la première fois, la formulation d'une Vision de développement à long terme du Cameroun. Cette Vision, qui fournit une image du pays à l'horizon 2035, ambitionne de faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. De manière spécifique, cette Vision constitue un cadre de référence pour (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable, (ii) atteindre le stade de pays à revenu intermédiaire, (iii) devenir un Nouveau Pays Industrialisé, et (iv) consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.

Ces défis et contraintes interpellent l'ensemble de la nation incluant la diaspora : L'enjeu majeur pour le Cameroun est de parvenir à une croissance économique forte, durable et dont les fruits sont équitablement répartis au sein de la population. Pour ce faire, notre pays doit diversifier ses exportations constituées en grande partie du pétrole et enrayer un certain nombre de contraintes dont les plus importantes se situent au niveau de l'insuffisance des infrastructures de base, de la gouvernance et de la faiblesse des capacités, et d'un environnement défavorable au secteur privé. La levée de toutes ces contraintes doit se dérouler dans un environnement macro-économique stable et de qualité.

Les associations et autres groupements visent à mobiliser l'essentiel des ressources de la diaspora au service de cette grande cause nationale. Il s'agit d'engager une concertation et de mener des actions en lien avec les pouvoirs publics dans quatre domaines :

➤ L'accompagnement de l'investissement

- Adapter le Code des Investissements aux spécificités de la diaspora, en assortissant à la notion d'investissement direct étranger, celle des Investissements directs de la diaspora à travers un cadre juridique approprié recelant un ensemble d'exonérations sur le plan fiscal, des facilitations douanières et un accompagnement institutionnel
- Adapter les services douaniers
 - Raccourcir les délais de douane à 72 heures maximum une fois les produits à quai
 - Mettre sur pied, une cellule chargée de recevoir et de diriger chaque membre de la « Diaspora » à la douane
 - Mettre en place un forfait douanier
- Favoriser les offres innovantes, efficaces et structurées des entrepreneurs de la diaspora dans des secteurs clés (économie numérique, agro-industrie, technologies de pointe, travaux publics) dans la commande publique

- Obliger les investisseurs étrangers à conclure des partenariats avec des entreprises locales ou de la diaspora dans la proportion de 20 % des investissements
- Ouvrir à l'Ambassade du Cameroun, un guichet de conseil aux entreprises, capable de fournir des services de recherche de partenaires et d'opportunités d'affaires au Cameroun

➤ **L'accompagnement du financement**

- Développer des mécanismes innovants de financement à travers l'ouverture des emprunts obligataires à la diaspora. Il s'agit ici de donner la possibilité à la diaspora de prêter de l'argent à l'Etat en contribuant aux différents appels à l'épargne publique que lance le gouvernement.
- Créer des produits d'investissement spécifiques.
- Inciter les institutions financières implantées dans les pays d'accueil de la diaspora à développer des produits financiers
- Favoriser l'orientation et l'emploi de l'épargne, des transferts de fonds et des flux financiers de la diaspora dans des projets structurants, les programmes immobiliers et les projets de développement agricoles
- Favoriser la création de villes et cités nouvelles financées par la diaspora
- Favoriser la création d'un Fonds d'investissement tel qu'annoncé lors de la première édition du Forum économique et commercial avec la diaspora

➤ **L'accompagnement de la démocratisation**

- Promouvoir la démocratie locale à travers la valorisation de l'expérience française en la matière (mise en place des conseils de quartier dans les communes, instances de démocratie locale, conseils citoyens, consultations citoyennes)
- Renforcer le processus de décentralisation à travers la valorisation de l'expertise et de l'expérience des compétences de la diaspora pour la mise en œuvre des intercommunalités, des communautés d'agglomération et des regroupements de collectivités locales autour de compétences techniques, de projets dans les domaines du numérique, de la transformation agricole, de la valorisation des matériaux locaux et du patrimoine, des énergies renouvelables et du développement des infrastructures
- Développer via des plateformes numériques conçues en partenariat entre l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication et la diaspora favorisant la transparence des actions gouvernementales, des politiques publiques, les

consultations publiques dans le cadre des projets d'infrastructure

➤ **L'accompagnement de la communication internationale**

- Développer des campagnes de communication internationale impliquant les professionnels de l'information, de la communication et des stratégies internationales de la diaspora
- Créer des événements à vocation économique, culturelle et structurelle favorisant une meilleure visibilité internationale, une attractivité plus affirmée et un écho plus ample du Cameroun sur le plan international
- Développer une stratégie de relais des messages, communiqués et stratégies présidentielles et gouvernementales dans les médias internationaux.

1, 405
milliards \$

Panorama des transferts de fonds dans les pays de la CEEAC (2, 036 milliards de dollars)



1
RDC



345
millions \$



2
Cameroun



230
millions \$



3
Rwanda



36
millions \$



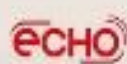
4
Burundi



17
millions \$



5
**Sao Tomé
et Príncipe**



Equipe de Rédaction

Dr David MVONDO MVONDO
Mme Joséphine TCHANG ATTANGANA
M. Emery Paul Eric
M. Jean-Bosco MBALLA ABESSOLO
M. Sylvestre ONANA
Mme Jacqueline CHADUC KOMME
Mme Christelle NDONGO
M. Honoré BITNKEU
M. Serge ZEBE
Mme Emma Désirée GAUDIN
Mme Véronique LEHMAN
M. Jean Michel OWONO NDI
M. Achile ELE MVONDO
M. Alphonse ELOUNDOU
M. Alain YANA
M. Charles ESSENGUE
M. Léonard GOUNE
Mme Salomé MBANG

Coordination et Synthèse :

Christelle NDONGO
Jacqueline CHADUC KOMME

Contacts:

 **+33 (0) 7 53 32 59 64 ; +237 6 90 80 79 05**
+33 (0) 6 21 69 10 47 ; +237 6 97 38 03 69

@ *contributiondiaspofrance@yahoo.com*

« Je voudrais à cet égard en appeler au patriotisme et au sens des responsabilités de tous nos compatriotes de l'intérieur comme de la diaspora pour que chacun, où qu'il se trouve, saisisse cette opportunité historique pour contribuer à conduire notre pays sur les chemins de la paix, de la concorde, de la sécurité et du progrès. »

S.E Paul Biya le 10 septembre 2019

Copyright ©